

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 52 (1916)
Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

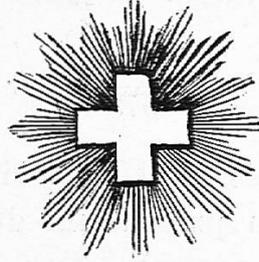
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire. — Revue des journaux : Encore l'école et le cinéma. Le respect du pain. — Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Langue maternelle. — Rédaction. — Comptabilité. — Ecoles secondaires rurales du canton de Genève : Sujets d'examens.*

L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE A L'ÉCOLE PRIMAIRE.

*Notes sur la conférence faite par M. L. Grosgrain
dans la séance plénière
du Corps enseignant primaire genevois (19 juin 1916).*

S'il est conçu d'un point de vue utilitaire, l'enseignement de l'arithmétique est voué à l'impuissance; mais s'il développe sa valeur éducative, il pourra satisfaire par surcroît tous les besoins matériels. Sa condition première est *l'intérêt*; cet intérêt l'enfant l'apporte avec lui à l'école; mais on sait qu'il se change chez beaucoup en découragement ou en dégoût; il faut laisser à l'enfant le temps de « se retourner », passer lentement à l'abstraction, se défier d'un commerce trop étroit entre le livre et le cerveau.

L'intérêt vit par l'action, par la recherche concrète; il faut que le maître par une pente invincible de son esprit montre systématiquement la traduction des symboles, *la réalité derrière les signes*; de là le rôle considérable que doivent jouer ici l'expérience, le dessin au tableau noir; il y a là toute une formation d'esprit que devraient chercher à développer mieux, chez le futur instituteur, les cours des Ecoles normales.

Le rôle du programme des années inférieures est capital: il consiste à poser lentement, sans confusion, les bases fondamen-

tales du calcul, tout en résistant au désir de pousser des pointes offensives au travers du programme des années suivantes, au détriment de la solidité des bases.

M. Groscurin, dont la conférence s'accompagne pas à pas de démonstrations au tableau, montre ici comment on peut par exemple définir à l'aide du dessin le rôle concret, naturel, du zéro ; puis comment on peut passer de l'écriture en chiffres du nombre « neuf » directement à celle du nombre « douze » pour redescendre aux nombres « onze » et « dix », de telle manière que l'enfant lui-même, par ses propres moyens, trouve l'écriture symbolique « 10 ».

A propos de l'addition, il faut distinguer l'opération matérielle de l'opération arithmétique. Dès que l'on utilise le signe arithmétique + les addendes doivent être de *même unité*, de telle manière que l'opérateur, une fois l'addition posée, n'ait pas à se préoccuper de changements d'unité. Une addition telle que 3 jours + 5 heures est arithmétiquement inabordable. De cette simple condition : addendes de même unité, découle tout un ensemble de règles parfaitement cohérentes qui permettent, dans les quatre opérations, de faire la distinction entre *grandeurs* (discontinues ou continues) et *nombres* proprement dits. Ainsi on n'écrira pas 8 sous \times 3 poupées = car dans l'addition 8 sous 8 + sous 8 + sous y a-t-il 3 poupées ou 3 addendes ? Ces choses sont destructrices du sens commun. Il est donc important que les additions à addendes hybrides disparaissent des années inférieures, que l'addition y soit restaurée dans sa simplicité et sa pureté primitives.

Dans l'enseignement de la langue on cherche à rendre claires les idées, à les faire exprimer correctement ; mais la leçon d'arithmétique collabore à sa façon à l'unité cérébrale de l'enfant ; elle doit donc s'inspirer d'un même souci d'expression ; sinon on affaiblit par la divergence ou la contradiction des efforts, et par un retentissement certain, les résultats obtenus en français.

Dans le *mécanisme des opérations* la forme définitive de l'opération ne sera pas présentée ex abrupto ; il faut user des *formes transitoires* qui représentent, du connu à l'inconnu, la progression naturelle des idées.

Soit par exemple à partager 384 boutons en 12 (parts),

On a 38 dizaines 4 unités,
36 dizaines 24 unités,
le quotient sera 3 dizaines 2 unités,
puis on passe à la forme ramassée, traditionnelle, avec répétition
des mêmes explications :

$$\begin{array}{r} \text{boutons } 384 : 12 \\ \underline{36} \quad 32 \text{ boutons} \\ 24 \\ \underline{24} \\ 0 \end{array}$$

Cette forme définitive sera mieux comprise si l'opération a été préalablement étalée devant l'enfant dans le tableau analytique ci-dessus. Dans la division, il vaut mieux écrire les produits partiels (ici 36 et 24) et soustraire sans hâte. Le procédé habituel où ces produits ne sont pas écrits fatigue inutilement l'enfant, entraîne des erreurs fréquentes tout en se prêtant mal à leur recherche.

Le programme parle souvent du calcul rapide oral, mais dans le calcul écrit le facteur rapidité a aussi son importance. Dans le calcul écrit, il y a l'acte mental puis sa transcription écrite qui doit être rapide, presque inconsciente. Si cette transcription utilise des moyens matériels lents, la succession des actes mentaux est brisée, elle perd sa chaleur et son élan; c'est le cas chez le tout jeune enfant qui écrit son calcul à l'encre, car la technique de cette écriture est pour lui hérissée de difficultés; elle ne permet pas la vitesse, elle habitue l'esprit à un rythme traînant. Le crayon est déjà mieux; il y avait anciennement l'ardoise; elle a disparu accablée de reproches. Il n'en reste pas moins que pour des raisons d'économie, la ville de Zurich parle de réintroduire l'ardoise dans ses écoles : les petits Zuricois vont devenir des calculateurs rapides. Le calcul à l'encre pour les petits, c'est un char qui aurait à chaque roue un frein serré à fond. Dans notre système décimal de numération, les livrets d'addition et de multiplication nécessitent la connaissance par cœur d'un grand nombre de résultats, parce que le nombre de nos chiffres est élevé. C'est pour l'enfant et l'adulte en général un gros fardeau. Il faut donc accorder un temps

considérable aux exercices de mémorisation et chercher les moyens écrits qui favorisent la rapidité sans disloquer et énerver l'acte mental.

ENSEIGNEMENT DES FRACTIONS. — L'enseignement du système métrique qui soutient pas à pas la notion de fraction décimale doit se tenir dans la réalité; l'enfant doit avoir le sentiment des grandeurs dont il parle; on l'habitue à estimer à vue, à mesurer, construire, calculer en dm., en cm., en mm. Dans les calculs d'aires, on observera que les concepts de longueur et de surface sont irréductibles; ce sont deux « substances » totalement étrangères l'une à l'autre; nulle métamorphose ne saurait muer des mètres en mètres carrés; une multiplication telle que $5 \text{ m.} \times 3 \text{ m.}$ est dénuée de tout sens traduisible; il n'en est pas de même si l'on écrit :

$$5 \text{ m}^2 \times 3 \quad \text{ou bien} \quad 1 \text{ m}^2 \times 5 \times 3$$

Il y a pour expliquer les opérations avec fractions décimales un principe important, celui du *changement d'unité*; il permet de tourner toutes les difficultés; le principe pédagogique : aller à l'inconnu en rattachant au connu n'a pas d'application plus directe. Exemple : multiplication par un nombre décimal. Voilà qui est singulier : le nombre des addendes, le multiplicateur, peut-il être fractionnaire? S'il ne s'agit pas ici d'une apparence, c'est l'enterrement du sens commun ! L'enfant a beau être docile : lui parler ex-abrupto de multiplicateur fractionnaire c'est lui dicter la résolution de ne plus rien chercher à comprendre. Mais là le principe fécond du changement d'unité permettra de constater que la multiplication « nouveau style » n'est qu'une apparence jetée sur la multiplication « ancien style ». C'est ici la première rencontre de l'opération qui consiste à *prendre une fraction* d'une grandeur donnée. Il va de soi que l'enseignement des fractions décimales rencontre toutes les questions essentielles qui se posent dans l'enseignement des fractions en général, et il serait fâcheux de vouloir ignorer une aussi claire vérité. C'est pourquoi l'expression mètres $8 \times 0,6$ est le symbole qui marque l'idée de prendre les six dixièmes de 8 mètres.

En troisième année, on a fait comprendre par une expérience

facile que le quotient ne change pas si on multiplie dividende et diviseur par un même nombre. Prenons maintenant un diviseur fractionnaire ; supposons la division :

$$\text{fr. } 18 : 2,5 =$$

On pourra dire : si on achète 2 fois m. 2,50 on paiera 2 fois 18 fr. pour un même prix du mètre, ce qui donne la nouvelle opération

$$\text{fr. } 36 : 5 =$$

Supposons encore la division :

$$\text{kg. } 18 : \text{kg. } 2,5 =$$

Prenons pour unité l'hectogramme ; le *rapport* cherché sera donné par la nouvelle opération

$$180 : 25 =$$

d'où la règle : si le diviseur est fractionnaire, on multiplie dividende et diviseur par un même nombre choisi de telle sorte que le nouveau diviseur soit entier. Mais cette règle ne sera pas imposée à priori ; l'enfant en prendra conscience par degrés ; ce sera la sanction de plusieurs cas observés ; c'est ainsi qu'elle acquerra la force, le sens et la durée.

Dans les leçons sur le système métrique il faut accorder une grande attention aux relations entre unités de volume, de capacité et de poids, par un enseignement expérimental, doté d'un matériel déterminé, à créer en grande partie, dont l'emploi prédomine nettement sur tout recueil de problèmes. L'association d'images et de sensations doit supplanter ici les pures associations de mots.

(A suivre.)

REVUE DES JOURNAUX

Encore l'école et le cinéma.

On pourrait dire du cinéma ce qu'Esopé disait de la langue. Il peut être la meilleure ou la pire des choses, mais je dois dire que, jusqu'ici, le pire l'avait presque toujours emporté sur le meilleur. Si, désormais, il peut rendre quelques services à l'école, ce sera une juste compensation du mal qu'il lui a fait.

Il n'y a guère plus de quatre ou cinq semaines que le ministre de l'Instruction publique a découvert le cinéma et aussitôt, selon l'usage, il a nommé une Commission chargée d'examiner quel parti on en pouvait tirer dans l'enseignement. Or, il y a déjà six ans que « l'Association de la presse de l'enseignement » s'en était occupé et avait attiré l'attention des éducateurs sur cette forme nouvelle du théâtre contemporain.

Dans un rapport très remarqué sur la criminalité juvénile, le secrétaire général

de l'Association, M. Louis Boisse, nous disait ce qu'on pouvait attendre du cinématographe et aussi ce qu'on en pouvait craindre. Il y a, disait-il, des films sensationnels et qui font mal aux nerfs, ceux qui transposent Edgar Poë sur la toile, les cambriolages, les vols, les assassinats, mais il y a aussi les films d'instruction, ceux qui nous représentent les vues directes de la réalité géographique, par exemple, les aspects des civilisations différentes, les grandes scènes historiques, ou encore des tableaux empruntés au domaine des arts, des sciences ou de l'industrie.

Ce sont là, nous le reconnaissons, des avantages fort appréciables. Il ne faut pas, toutefois, surtout dans l'enseignement primaire, exagérer l'importance du cinéma et son influence éducatrice. N'oublions pas, qu'à l'école, il y a des plats de résistance. « Lire, écrire et compter » sont et demeureront toujours les pierres d'assise de l'école et ce sont là des enseignements qu'on ne peut demander au cinéma.

Sans doute, il nous offre un incomparable avantage : il nous donne l'impression la plus directe et la plus saisissante du mouvement et de la vie, mais il a aussi ses défauts. Il est trépidant, affolant, il fatigue les yeux, il secoue les nerfs et, même au point de vue de l'instruction, il risque, dans bien des cas, de donner aux enfants les idées les plus fausses.

J'assistais, l'autre jour, au déroulement d'un film qui représentait l'éclosion des petits oiseaux. En quelques minutes, on voyait la mère couvrir, les petits sortir de l'œuf, se nourrir, se couvrir de plumes et prendre aussitôt leur volée dans la forêt. Un autre film avait la prétention de suivre toutes les transformations du coton. On voyait naître la plante, on assistait à la récolte, à l'embarquement et au transport des ballots, aux diverses opérations du battage, du cardage, du peignage, au travail des étireuses, des fileurs et des tisseurs, tout cela dans un mouvement fébrile et endiablé qui nous mettait, en définitive, très loin de la nature même des choses. La nature, comme dit Linné, ne procède ni par sauts, ni par bonds ; et ainsi cet enseignement, soi-disant réaliste, nous transporte souvent à cent lieues de la réalité.

Il sera donc indispensable que l'enseignement par le cinéma ne soit donné qu'avec mesure et accompagné des explications qui mettront l'enfant en garde contre les illusions fallacieuses des films.

Il ne faudrait pas non plus que l'apparition du cinéma fit renoncer à l'enseignement par l'aspect avec vues et projections, tel que l'avaient organisé la Ligue de l'enseignement et le Musée pédagogique.

Ces vues ont sur le film l'inappréciable avantage de « fixer » les objets et, par suite, l'attention, c'est-à-dire la faculté maîtresse qu'il importe de développer chez l'enfant. J'ai remarqué souvent qu'au cinéma les explications passaient au-dessus de la tête des spectateurs indifférents, distraits ou plutôt trop absorbés par le spectacle pour pouvoir s'occuper d'autre chose.

Il semble que tous leurs sens se trouvent subitement atrophiés au bénéfice d'un seul, la vue qui absorbe à ce moment toute l'activité de leur être. La projection permet, au contraire, au maître de s'arrêter et d'arrêter sur un point intéressant l'esprit d'enfants jeunes auxquels il faut souvent répéter les mêmes choses. Avec la projection le maître peut développer à loisir ce qui a paru obscur, revenir sur

ce qui n'a pas été compris, en un mot rendre accessible aux intelligences les données des sens puisque, en définitive, le but de l'éducation n'est pas de *voir*, mais de comprendre et de s'assimiler ce qu'on a vu.

C'est pourquoi, dit André Balz, du *Manuel général*, s'il est souhaitable de faire au cinéma une place intéressante dans nos méthodes d'enseignement, il convient de se mettre en garde contre tout engouement prématuré. Donnons au cinéma sa place, mais ne le laissons pas empiéter sur un domaine qui n'est pas le sien. Une des principales causes de la faiblesse de notre enseignement primaire vient de ce que l'accessoire y a trop souvent étouffé le principal.

LE RESPECT DU PAIN

Le *Paysan suisse* critique avec beaucoup de raison le gaspillage du pain et d'autres aliments pratiqué surtout dans les villes.

Au temps jadis, et encore de nos jours à la campagne, le pain était entouré d'un respect général comme symbole par excellence de la nourriture. Chaque paysanne d'alors savait dire à ses enfants que c'en était fait du bonheur de la maison si un seul reste de pain prenait le chemin des lavures. Et celui qui, à table, coupait la miche, en ramassait les miettes au moyen de la mie molle et appétissante du bon vieux pain de ferme, afin que rien ne se perde. Les dictons locaux sont légion qui prédisent l'expiation méritée à celui qui laisse perdre l'aliment par excellence. Il ne s'agissait pas alors de pousser d'un air dégoûté vers le bord de son assiette, la graisse, le nerf, la peau, etc.; les os devaient être dégarnis soigneusement et la moelle enlevée. Le lard, même celui du vieux ver-rat ou de la vieille laie, devait être consommé avec la couenne. L'on ne devait laisser sur son assiette, de poires sèches, que la queue et que les vestiges du calice, tout le reste devait être absorbé.

Avec beaucoup d'autres encore, ces règles dans l'emploi des aliments étaient l'objet d'une éducation des plus sévères de la jeunesse paysanne et père et mère exerçaient là d'un commun accord leurs droits sans un instant de défaillance.

Aujourd'hui, les mœurs ont changé, mais moins chez les cultivateurs que chez les citadins.

Là, c'est la main fine et constellée de bijoux d'une dame noble mais mal éduquée, qui émiette par plaisir une belle tranche de pain, et le défaut d'éducation est si patent qu'un long régime à la « carte de pain » subi lors d'un séjour dans sa patrie, n'a pas même réussi à l'atténuer. Un autre ne mange que la mie, un troisième ne « supporte » que la croûte, et plus loin un consommateur envisage le pain comme un excellent matériel de modelage, etc., etc. Que l'on se livre aujourd'hui, après plus de deux ans de guerre, à une petite enquête dans les pensions citadines et notamment dans celles des plus simples ouvriers et employés, pour savoir à quels intervalles le « bouilli » a droit d'asile sur la table et que l'on jette un coup d'œil sur les assiettes quand elles reviennent à l'office, émaillées de restes ! Que l'on examine aussi la composition des balayures ! La caisse à balayures laisse apparaître des pains tout entiers qui, par inadvertance, ont atteint l'âge de deux jours. Le conducteur du char à ordures sort des caisses de gros morceaux de pain que, en sa qualité de charretier élevé à la

campagne, il est tout heureux de distribuer à ses chevaux. Et l'on peut être certain que la ville ne fait aucune différence entre quartiers riches et quartiers ouvriers.

Il faudrait apprendre à tous le respect du pain. Le petit enfant devrait être éduqué dans ce sens et l'on ne verrait plus des croûtons ou des tranches de pain abandonnés sur la chaussée ou jetés par les fenêtres.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD.— Corcelles-sur-Chavornay.— Dimanche soir, 1^{er} octobre 1916, dans le temple très délicatement décoré, les autorités municipales et scolaires de Corcelles, la société de chant de ce village, les anciens élèves et un nombreux public, ont fait des adieux touchants à leur cher instituteur, M. Jean-L. Benoît, démissionnaire. Arrivé à Corcelles en 1888, M. Benoît a déployé pendant 28 ans une activité infatigable. Doué d'une belle intelligence mise au service d'une belle cause, d'un caractère aimable, d'une conscience délicate, il avait une haute idée du devoir parce qu'il avait la vocation; c'est pourquoi il a été un éducateur accompli. Mais ce maître distingué qui faisait honneur au corps enseignant primaire, cachait sa riche nature sous des dehors très modestes: il a été la modestie en personne. L'on aurait pu craindre que cette qualité exquise ne contribuât à restreindre son champ d'action. Il n'en fut rien. M. J. Benoît a été, aussi en dehors de sa classe, un vaillant du Beau et du Bien. Fondateur et âme du chœur d'hommes « l'Avenir de Corcelles », il a laissé quelque chose de son sens artistique chez ses fidèles et dévoués amis.

Telles sont les pensées qui ont formé le thème de plusieurs allocutions entrecoupées de chants des élèves, de productions de l'Avenir de Corcelles et du chœur mixte sous l'aimable direction de M. Charlet instituteur à Suchy. M. G. Verly, ancien syndic et président de la Commission des écoles, a rappelé en termes heureux l'activité féconde de M. Benoît dans la première classe. M. le député Ad. Verly a parlé avec grâce et avec éloquence au nom de la Société de chant et au nom des anciens élèves; il a adressé au dévoué directeur et à l'ancien maître un merci et un adieu émus. M. O. Jan, instituteur à Ouchy, a souligné les qualités du démissionnaire, excellent collègue et ami cordial. Enfin le pasteur de la paroisse a dit sa gratitude à celui qui fut un ami et un collaborateur précieux.

M. Benoît, au milieu d'une émotion grandissante, a adressé un merci vibrant à tous ceux qui s'étaient groupés en cette soirée pour l'entourer au moment du départ. Bientôt, en effet, M. Benoît quittera Corcelles. Il s'en va, suivi de l'estime, de l'affection et des vifs regrets des autorités et de toute la population. Il laissera certainement dans cette localité à laquelle il a donné le meilleur de ses forces et de son cœur un souvenir durable. Puisse-t-il, avec Mme Benoît sa dévouée compagne — qui a consacré, elle aussi, à Corcelles bien des années de sa vie — puisse-t-il couler des jours longs et heureux dans sa jolie villa de Chavannes sous Lausanne! Puisse sa santé, momentanément ébranlée par la fatigue, s'af-

fermir afin de faire bénéficier encore de ses beaux dons, ses concitoyens et ses amis! C'est notre vœu le plus sincère et le plus cher. A.

JURA BERNOIS. Neuveville. — La section de Neuveville de la Société des Instituteurs bernois a tenu sa dernière séance trimestrielle au chef-lieu le 30 septembre dernier, sous la présidence de M. Berlincourt, directeur du Progymnase. Elle a d'abord entendu le rapport très documenté de M. Graf, secrétaire permanent de la société cantonale, sur les allocations du renchérissement. Le corps enseignant du district imitant les collègues de la plupart des autres districts bernois, a décidé d'adresser à tous les conseils communaux une requête demandant une augmentation de traitement. Les localités agricoles de la Montagne de Diesse, aussi bien que le chef-lieu, se trouvent actuellement dans une situation financière telle que cette réclamation justifiée sera sans doute favorablement accueillie.

L'assemblée a ensuite pris connaissance d'un rapport sur la révision du plan d'études, présenté par l'auteur de ces lignes, qui s'est surtout attaché à démontrer la haute importance du principe du travail préconisé par les pédagogues contemporains. Elle a accepté les conclusions suivantes qui terminaient son exposé :

1. La révision du plan d'études pour les écoles primaires françaises du canton de Berne de 1897 est nécessaire.

2. Dans l'enseignement de toutes les branches, il doit être fait appel, dans la plus large mesure possible, à l'activité corporelle et intellectuelle de l'élève.

3. a) Les occupations manuelles, faisant suite aux exercices pratiques dans les jardins d'enfants, doivent figurer dans le programme de toutes les classes primaires;

b) L'enseignement ménager avec exercices pratiques, sera donné aux élèves du sexe féminin de la dernière année scolaire.

4. Les manuels seront soumis à une révision générale, qui se fera dans le sens indiqué.

5. Le projet officiel révisé du plan d'études comprendra neuf années scolaires. Il sera mis à la disposition du corps enseignant, afin que ce dernier puisse présenter ses vœux et ses observations, avant sa mise en vigueur. Il contiendra des instructions générales qui tiendront lieu de guide méthodique pour l'enseignement des différentes branches.

6. Le programme ci-dessus ne peut être réalisé que par une réduction notable du nombre maximum des élèves des classes primaires. TH. MOCKLI.

BIBLIOGRAPHIE

Reçu : Gustave Dupin : *La guerre infernale*. Genève, édition de la Revue « Demain », rue du Marché, 28.

— *Les races belligérantes. Esquisses anthropologiques*, par E. Pittard. I. Les Alliés. Avec trois cartes et quelques figures. — Prix : 2 fr. Neuchâtel, Attinger, éditeurs, 1916.

— *L'analyse et la critique des livres*, par L. Cellérier. — Paris, Félix Alcan, 1916.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite ¹.)

Le Pluriel.

S, marque du pluriel. **X**, autre signe du pluriel.

Mettez au pluriel :

10. Le brouillard, la brume, la nuée, l'éclair, le tonnerre, la gelée, l'éclaircie.

11. **Les armes des Helvètes** : La hache, l'assommoir, l'arc et la flèche, le javelot, l'épée, le poignard, la lance, la pique, la fronde.

12. Noms en **au** : le tuyau, le joyau, un hoyau, un noyau, le gluau.

13. Noms en **eu** : le feu, le pieu, le milieu, le neveu, l'essieu, le moyeu, le cheveu, le jeu.

14. Noms en **eau** : un cerceau, un fardeau, un drapeau, un vaisseau, un marteau, un souriceau, un écheveau.

15. Noms en **ai** : le cheval, le journal, le total, le bocal, l'hôpital, le bal, l'étal, le régal, le général, le chacal, le carnaval, le cristal.

16. Noms en **ail** : le travail, le soupirail, le bail, l'éventail, le portail, le détail, le vantail.

17. Noms en **ou** : le verrou, le bijou, le licou, le chou, le sou, le caillou, le genou, le coucou, le trou, le pou, le hibou, l'écrou, le filou.

18. Les noms qui ne changent pas : la souris, le cadenas, le nez, la croix, le fils, la voix, le puits, la noix, le tas, un rets, un avis.

Avant la pluie : L'hirondelle vole bas et rase la terre ou les eaux ; les moineaux, les poules se roulent dans la poussière, les canards se plongent dans la mare en battant des ailes, la grenouille coasse plus tôt que d'habitude, la limace sort de sa cachette, l'araignée raccourcit les fils qui soutiennent sa toile.

Le parapluie : Sorte de pavillon portatif pour se garantir de la pluie. Ses parties : la poignée (os, corne, bois, métal), la tige (métallique), les baleines, la couverture (percale, soie).

Le soufflet : De quoi est-il fait ? (bois, cuir, fer-blanc). Ses parties : les deux branches, le tube, la soupape. Comment il fonctionne ? Quand on ouvre le soufflet, l'air entre par la soupape ; quand on le ferme, l'air sort par le tube. — Le soufflet fait du vent. On s'en sert pour activer le feu.

L'orage : a) Le soleil.... La chaleur.... Le ciel.... Les objets.... Un vent violent.... Des éclairs.... Le tonnerre.... La pluie.... Les oiseaux....

b) Mais bientôt le ciel.... Un rayon de.... L'arc-en-ciel.... La pluie.... Le vent.... La tourmente....

Un redoutable fléau : En été, en automne, la pluie est souvent accompagnée de grêle. C'est de l'eau congelée qui tombe des nuages sous forme de grains ou de grêlons. Les campagnards, les vigneronns la redoutent particulièrement. La grêle cause de terribles ravages. Elle détruit en un instant l'espoir du paysan.

¹ Voir *Educateur*, numéro 39.

La pluie : J'alimente les sources et les fontaines. Sans moi, vous seriez privés d'eau. Comment alors vous débarbouiller, comment laver les légumes et les cuire, comment préparer le pot-au-feu, comment faire son bon café, comment blanchir le linge et nettoyer la vaisselle.

Les actions du vent : a) Il entraîne... (les nuages), il balance... (les nids dans le feuillage), il fait tourner... (les ailes du moulin), il soulève... (la poussière), il disperse... (les feuilles jaunies), il emporte... (le ballon), il gonfle... (les voiles du navire). b) Si le vent souffle avec violence, il déracine... (les arbres), il secoue... (portes et fenêtres), il renverse... (les cheminées), il est la cause... (de nombreux naufrages).

VI. RÉCITATION : **Les nuages**, par Berthe Vadier.

— Où vas-tu nuage ?	Mais l'eau que je porte
— Je ne sais, enfant.	Fera quelque bien ;
Je fais mon voyage	Cela seul importe,
Comme il plaît au vent.	Le reste n'est rien.

La pluie, par Octave Aubert.

Comme le ciel est noir. Il semble
Que l'eau voudrait tout inonder.
Le vent gémit, la feuille tremble,
Il pleut, il pleut... je vais bouder.

Je voudrais bouder, mais je n'ose,
Car on m'a souvent répété
Qu'il faut de la pluie à la rose
Ainsi qu'aux blés mûrs de l'été.

Pendant qu'aux vitres je m'appuie,
Dans les plaines et les vallons,
Le paysan bénit la pluie
Qui va féconder les sillons.

Je sais aussi qu'après l'orage
Le clair soleil va resplendir.
Je me résigne, car c'est plus sage.
J'attends le beau temps pour sortir.

A. REGAMEY.

RÉDACTION

Les Lettres.

Tous nous avons des lettres à écrire ; nous sommes souvent obligés de correspondre avec des membres de notre famille, des amis, des connaissances ou des étrangers. Nous devons, par exemple, remercier par lettre d'une invitation, d'un service, d'un cadeau, envoyer nos condoléances, nos félicitations, traiter par écrit de très nombreuses relations d'affaires ; enfin nous sommes tenus aussi de répondre à toutes les lettres que nous recevons.

Nous devons toujours employer, dans nos lettres, un ton convenable, nous y montrer même plus polis et plus réservés que dans la conversation. L'écriture de la lettre doit être soignée; il faut éviter les ratures, les abréviations, les post-scriptum. Il faut énoncer ses idées avec ordre et signer lisiblement. C'est une marque de négligence que d'écrire trop en haut et trop en bas de la feuille et de ne pas laisser une marge suffisante.

Dans aucune circonstance, nous ne devons écrire sur un morceau de papier mal coupé, chiffonné ou malpropre. Le papier à lettres le plus simple est le meilleur. Le papier blanc de format usuel est le seul qui convienne pour les lettres d'affaires, les lettres de politesse; c'est aussi le seul employé par les hommes. Les femmes et les jeunes filles peuvent utiliser du papier de fantaisie pour leur correspondance, mais elles ne doivent pas oublier que les couleurs criardes sont de mauvais goût ainsi que les papiers parfumés. Pendant la durée d'un deuil, on emploie assez souvent du papier bordé de noir.

On écrit généralement sur une double feuille dont on emplit successivement les quatre pages. Les lettres d'affaires s'écrivent sur une feuille simple, sur laquelle est imprimée la raison sociale. Pour les lettres officielles on emploie du papier grand format et on écrit d'un seul côté de la feuille.

Le rang, l'âge du destinataire, sa situation vis-à-vis de l'expéditeur déterminent le choix des formules initiales et finales d'une lettre, comme les circonstances qui la dictent en font différer le ton.

Comment terminer les lettres.

Généralement nos élèves ont de la peine à terminer correctement les lettres qu'ils écrivent. Volontiers, ils emploient des expressions graves et solennelles, des formules de politesse surannées ou exagérées et ont mille peine à rester simples.

Il faut donc leur apprendre que les formules par lesquelles se terminent les lettres peuvent exprimer, comme les lettres elles-mêmes dont elles sont le complément obligatoire, les sentiments les plus divers: estime, reconnaissance, amitié, etc., selon les personnes auxquelles elles s'adressent et les objets pour lesquelles elles sont écrites. Ces formules, qui n'excluent ni l'enjouement ni la gaieté, peuvent avoir mille nuances, mais doivent toujours être de la plus exquise politesse. Il faut y mettre tout ce qui peut plaire, le tact, le goût, toute la délicatesse de son cœur.

Les fins de lettres ont beaucoup varié à travers les siècles. Chez les anciens elles étaient la brièveté et la simplicité même. *Salut* disaient les Hébreux et les Musulmans. *Réjouis-toi* était la charmante formule de Grecs et *porte-toi bien* celle des Romains. Sous la monarchie française, les formules de salutations devinrent pompeuses, fleuries. Les « *Je suis de votre Excellence, le plus humble et le plus dévoué serviteur* » et autres phrases, où l'affectation et l'emphase nous paraissent aujourd'hui parfaitement ridicules, jouaient alors un rôle important.

Maintenant, la démocratisation des institutions a amené celle des formules de politesse et l'on écrit :

A un supérieur : Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon profond respect. — Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mon respectueux atta-

chement. — Personne, Monsieur, ne vous est plus dévoué que moi. (V. Hugo.)

A un égal : Veuillez recevoir, cher Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. — Agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. — Je vous prie, Madame, d'agréeer l'expression de mon profond respect. — Veuillez agréer, Madame, mes salutations les plus empressées.

A un ami : A toi. — Bien à toi. — A toi cordialement. — Tout à toi. — A vous. — A vous de cœur, cher ami. — Tout à vous, bien tendrement. — Je suis à vous comme toujours. — Tous mes meilleurs compliments. — Je suis tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur. (Lamennais.) — Je vous salue, vous honore et vous aime. (Beaumarchais.) — Adieu, mon cher, tiens-toi en joie et santé. (Mérimée.) — Adieu, garde-moi toujours un peu d'affection en échange du dévouement le plus inaltérable. (Lamennais.) — Au revoir, aimez-moi malgré l'absence et croyez que je reste votre bien dévoué ami. (Veuillot) — Adieu, aimez-moi toujours, votre amitié m'est précieuse et douce. (G. Sand.) — Adieu, je vous remercie, je vous aime, je vous estime trop pour employer ici les vaines formules ordinaires qui n'ont certainement pas été inventées par l'amitié. (Voltaire.)

A des parents : Adieu, chère petite mère, je vous embrasse de tout mon cœur. (G. Sand.) — Adieu, bien cher et excellent père; je t'embrasse. Ton fils tendre et respectueux. (V. Hugo.) — Adieu, ma très chère et très aimable sœur. (Chevalier de Sévigné.) — Tout à toi, ma très chère sœur, quand je dis tout, c'est tout. (L. Veuillot.) — Adieu, adieu, ma sœur, très sœur. (L. Veuillot.) — A toi, mon frère, de toute mon âme. — Adieu, cher frère, bien tendrement adieu. — Tu es bien gentil tout de même, et je t'aime fameusement. (L. Veuillot.) — Adieu, mon cher oncle, aime-moi toujours et crois que je te le rends du meilleur de mon cœur. (A. de Musset.) — Je t'embrasse tendrement. Adieu et affection de ta cousine. — Adieu, mes mignonnes. Portez-vous bien, c'est l'ordre de papa. (L. Veuillot.) — Adieu, ma chère enfant, je vous aime bien plus que moi. (M^{me} de Sévigné.)

Fins de lettres diverses. Condoléances : Croyez bien, Monsieur, que je prends une grande part à votre douleur (à votre deuil, à votre peine). — Je vous prie d'agréeer, Monsieur, l'expression de mes plus sincères compliments de condoléances. — Veuillez me compter, Monsieur, parmi ceux qui vous portent, dans cette cruelle circonstance, le plus sincère et le plus fervent intérêt. (G. Sand.) — Je vous embrasse tendrement; encore courage! et pensez qu'on vous aime. (G. Sand.) — Adieu. Je ne pense qu'à vous, à votre douleur, j'y pense en pleurant. (L. Veuillot.) — Au revoir, et bon courage. Il faut bien se résoudre à tout ce qu'il plaît à Dieu de faire de nous. (L. Veuillot.)

Remerciements : Daignez agréer, Monsieur, avec mes excuses pour toutes ces peines (ou pour le dérangement que je vous ai causé) l'expression de mes respects et de ma reconnaissance. — Croyez, Monsieur, à ma reconnaissance et à mon dévouement. — Je vous remercie bien sincèrement et vous prie de me croire, Monsieur, votre respectueux obligé. — Je vous renouvelle, Monsieur, mes sincères mercis et vous prie d'agréeer ma reconnaissance et mes sentiments respectueux. — Laissez-moi, Monsieur, vous remercier encore, et croyez, je vous

prie, à mes sentiments les plus dévoués. (Fromentin.) — Mais ma reconnaissance, toute impuissante qu'elle est, ne me pèse point du tout, et je trouve du plaisir de vous être obligé toute ma vie. (P.-L. Courier.)

Félicitations : Nul, mon cher ami, n'est plus heureux que moi de ton bonheur. — Je suis ravi de vous savoir heureux et vous embrasse tendrement. — Je n'ai pas besoin, cher ami, de vous dire ma joie pour tout ce qui vous arrive d'heureux. — Il ne peut jamais rien vous arriver d'agréable que je ne le ressentie de tout mon cœur. (Fénelon.)

Le tabac.

Le tabac est une plante de la famille des solanées qui comprend des espèces toxiques comme la belladone. Ses feuilles contiennent une quantité notable de nicotine. Il convient de dire toutefois que les diverses préparations employées pour les transformer en cigares, tabac à fumer, à priser et à chiquer, enlèvent une partie de la nicotine, mais celle-ci agit déjà à faible dose. (Il suffit de 10 centigrammes pour tuer un chien de taille moyenne.) La combustion du tabac détruit heureusement encore une grande partie de la nicotine, mais la carbonisation lente engendre, par contre, tout un ensemble de poisons jouant un rôle important dans l'intoxication aiguë des jeunes fumeurs et aussi dans l'intoxication lente des grands fumeurs.

Les poisons du tabac font relativement peu sentir leur influence chez les fumeurs de pipe qui n'aspirent pas la fumée, tandis qu'ils sont beaucoup plus préjudiciables aux fumeurs de cigares et surtout aux fumeurs de cigarettes, chez lesquels la fumée est le plus souvent aspirée jusqu'aux alvéoles pulmonaires, de sorte que les produits toxiques pénètrent directement dans le sang.

Fumer en lisant est chose particulièrement nuisible, la fumée venant irriter les yeux. On doit ajouter que, ne pouvant pas prêter attention à deux choses à la fois, ou on lit sans s'intéresser à sa lecture, et alors pourquoi continuer ? ou l'on fume sans jouir de ce plaisir, alors pourquoi fumer ?

Trois maux très graves menacent les fumeurs : palpitations de cœur et troubles de l'angine de poitrine ; cancer des fumeurs ; affaiblissement de l'acuité visuelle. — *Dictionnaire médical* LAROUSSE.

LECTURE : Dialogue : *La tabatière et la pipe* dans le *Trésor poétique* de P. Larousse et Boyer. L.-A. ROCHAT.

Pourquoi je ne serai pas un grand fumeur ?

Certainement, lorsque je serai grand, je ne veux pas consacrer beaucoup d'argent à l'achat de cigarettes, cigares ou tabac. Quand je vois tant de jeunes gens s'enorgueillir de ce qu'ils peuvent fumer comme bon leur semble, cela me laisse froid. N'est-ce pas ridicule de dépenser, chaque jour, une partie de son gain pour l'envoyer ensuite en fumée autour de soi ? Mais beaucoup croient qu'il suffit d'avoir une cigarette à la bouche pour être un homme.

Tout autant que l'abus du vin, fumer sans cesse empêche une économie suivie. J'aimerais mieux, par exemple, m'acheter de beaux livres instructifs, de

bons outils ou même placer mon argent à la Caisse d'épargne. Oh ! oui, je préférerais agir ainsi, bien certain de m'en trouver mieux plus tard.

Du reste, ce n'est qu'une mauvaise habitude à ne pas prendre à seize ans, voilà tout. Rien ne m'empêchera, parfois, de fumer un cigare. Je serai tout simplement libre ; tandis que le pauvre fumeur allume, allume sans se lasser et s'empoisonne lentement, ainsi que je l'ai lu quelque part. Enfin le fumeur est si souvent un buveur que cela doit aussi nous engager à ne prendre, au sortir de l'école, que de bonnes habitudes. En pensant ainsi, je crois avoir raison.

De nombreux ouvriers dépensent trop d'argent à l'achat du tabac ; les malheureux, les méchants égoïstes se plaignant sans cesse de la cherté du lait et ne changeant rien à leur façon d'agir ! Oh ! je voudrais pouvoir leur dire : « Fumez moins, buvez moins ! »

L.-A. ROCHAT.

COMPTABILITÉ

7. Ce que coûtent les mauvaises habitudes.

Marcel boit chaque matin un petit verre d'eau-de-vie de fr. 0,10 ; à midi, il s'ingurgite un apéritif de fr. 0,20 ; après son dîner, il déguste un café avec liqueur qui lui coûte fr. 0,35. A 6 heures, il boit une chope de bière de fr. 0,20, et, le soir, il boit de nouveau $\frac{1}{2}$ l. de vin à fr. 1,40 le litre. Il fume chaque jour 3 cigares de fr. 0,05 ; il achète chaque semaine 2 paquets de cigarettes de fr. 0,25 et une boîte d'allumettes de fr. 0,05. Tous les mois, il lui faut, pour sa pipe, 750 gr. de tabac à 3,20 le kg. Enfin, toutes les quinzaines (26 fois par an), il se paye un petit souper de fr. 2,75. Etablissez le compte de ce qu'il dépense ainsi chaque année.

Ce que coûtent les mauvaises habitudes.

	F.	C.
Petits verres d'eau-de-vie, 365 à fr. 0,10	36	50
Apéritifs, 365 à fr. 0,20	73	—
Cafés avec liqueur, 365 à fr. 0,35	127	75
Chopes de bière, 365 à fr. 0,20	73	—
Vin, 182,5 l. à fr. 1,40	255	50
Cigares, 1095 à fr. 0,05	54	75
Paquets de cigarettes, 104 à fr. 0,25	26	—
Boîtes d'allumettes, 52 à fr. 0,05	2	60
Tabac, 9 kg. à fr. 3,20	28	80
Soupers, 26 à fr. 2,75	71	50

Total, Fr. 749 40

F. MEYER.

ÉCOLES SECONDAIRES RURALES DU CANTON DE GENÈVE

Examens de juin 1916.

Dictée d'orthographe.

Qui d'entre vous n'a chassé des papillons ? Qui ne connaît ces gracieux insectes

tes aux ailes légères, aux couleurs généralement vives et variées ? Qui n'a tenté de les saisir au moment où, perchés sur une fleur, ils en suçaient le miel ?

Lorsque vous avez pris un papillon par les ailes, même avec les plus grandes précautions, vous avez remarqué qu'une fine poussière colorée restait attachée à vos doigts. Examinez cette poussière à l'aide d'une loupe ou d'un microscope, vous la verrez constituée par de petites écailles aux formes élégantes et parfaitement déterminées, et présentant un petit pédicule au moyen duquel elles s'implantent sur la membrane même de l'aile. Ces écailles sont de véritables poils qui ne diffèrent que peu de ceux qui garnissent le corps de l'insecte.

Les ailes des papillons, aux nombre de deux paires, sont fort grandes ; elles sont parfois déchiquetées et découpées de la façon la plus gracieuse. Ce sont elles qui sont le siège des colorations brillantes que chacun admire et dont la disposition varie à l'infini.

La coloration des papillons ou de leurs larves nous offre des exemples curieux de la grande loi de l'adaptation des animaux au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre. Ainsi une foule de chenilles, vivant sur les branches ou les feuilles des arbres, présentent les teintes sombres du bois ou les nuances vertes du feuillage et peuvent ainsi dissimuler leur présence.

ARITHMÉTIQUE ET COMPTABILITÉ.

Première année. — Les olives donnent $10 \frac{1}{4} \%$ de leur poids d'huile ; combien 15 hl. d'olives donneront-ils de l. d'huile ? L'hl. d'olives pèse 45 kg. et la densité de l'huile est de 0,915.

Un capitaliste achète une maison qui lui rapporte fr. 2915 par an. Les frais d'achat s'élèvent au 6 % du prix de l'immeuble, et il place ainsi son argent à $5 \frac{1}{2} \%$. Quel est le prix de la maison et à combien se sont montés les frais ?

Etablissez d'après les données suivantes le compte de caisse de M. François, épicier :

1^{er} mai, 1916, en caisse fr. 500 ; le dit, reçu de M. Lecoultre 45 kg. de sucre à fr. 0,90 ; le 2 mai, vendu au comptant pour fr. 75,10 ; le 3 mai, payé une facture de pétrole fr. 37,50 ; le 4 mai, reçu de M. Rochat le montant d'une note fr. 50 ; le dit, vendu au comptant pour fr. 62,10 ; le 5 mai, payé la note du boulanger fr. 28 ; le dit, vendu pour fr. 59,60.

Deuxième année. — Comment répartira-t-on une gratification de fr. 200 entre trois ouvriers en proportion de leur activité ? Le 1^{er} a fait 6,80 m. en 1 heure 36 minutes ; le 2^e, 9,10 m. en 2 h. 10 min. ; le 3^e, 1,15 m. en 26 m. 30 sec.

La densité du lait est de 1,03. On achète 12 l. de lait qui pèsent 12,30 kg. On demande si le lait est pur et, dans le cas contraire, quelle quantité d'eau y a été mélangée ?

Etablissez le compte de caisse d'un ménage pendant le mois de janvier 1916. (12 ou 15 articles pourront suffire).

(A suivre.)

LES LIVRES DE MARDEN

LE SUCCÈS PAR LA VOLONTÉ

(annoncé précédemment sous le titre « SUR LE FRONT »)

Un livre d'inspiration et d'encouragement pour tous ceux qui luttent, afin de s'élever eux-mêmes par la connaissance et l'accomplissement du devoir.

Un fort volume in-12, de 300 pages, broché 3.50 ; relié 5.—

*** La philosophie de cet auteur américain est bonne et saine ; à la portée de tous, elle est recommandée plus spécialement aux jeunes gens désireux de se frayer un chemin dans la vie. La dernière publication, qui complète cette intéressante série, est consacrée à la volonté. Une vieille maxime ne nous dit-elle pas qu'avec elle on vient à bout de tout ? Avec un but précis, avec de l'enthousiasme et de la persévérance, avec du bon sens et de la confiance en soi, tout homme peut être sûr de réussir et de jouir de la considération générale. Les exemples nombreux et bien choisis qui illustrent ce livre sont faits d'ailleurs pour encourager et donner de l'énergie aux plus timides et aux plus indécis.

LES MIRACLES DE LA PENSÉE

ou comment la pensée juste transforme le caractère et la vie.

Un volume in-12 carré. Broché, 3 fr. 50 ; relié, 5 fr.

*** Ces conseils sont bienfaisants, animés qu'ils sont d'un savoureux optimisme. Pour vivre il ne faut point s'asseoir et se lamenter ou fendre des cheveux en quatre ; mais croire, agir, espérer, regarder autour de soi, vouloir quelque chose, lutter, puiser à toutes les sources saines et vivifiantes de force. Ces choses-là, tout simplement, ont besoin d'être dites et proclamées avec une énergie et une confiance communicatives. Et notre auteur américain possède cette énergie, cette confiance !

Lisez ce livre, négligez tout ce qui vous y déplaira ; gardez le reste, faites-en votre nourriture spirituelle pendant six mois, pendant trois mois, moins encore peut-être, et il y aura quelque chose de changé dans votre vie.

L'INFLUENCE DE L'OPTIMISME

et de la gaiété sur la santé physique et morale.

Un volume petit in-16 de 158 pages. Broché, 1 fr. 50 ; relié, 2 fr. 50.

*** Ces pages sont pleines de sagesse et de conseils heureux et si simples ; pleines aussi de cette grande vérité qui éclate entre toutes les lignes : Toute pensée pure et saine, toute noble aspiration vers le bien et la vérité, tout désir d'une vie plus élevée et meilleure, rendent l'esprit humain plus fort, plus harmonieux et plus beau. Notre époque souffre tout particulièrement d'une dépression mentale provenant des événements extérieurs et de la vie intensive qui nous est imposée. Il est de toute nécessité que nous soyons affranchis de ce qui nous irrite, nous fatigue et nous use, du manque d'harmonie qui trouble tant de vies. Ce petit livre est tout simplement un trésor, et nous lui souhaitons de répandre dans tout le monde les bienfaits de son contenu.

Edition J.-H. JEHEBER, 28, rue du Marché, GENÈVE



Ustensile
de cuisine
et de ménage

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT
LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE



10

⁰

₀

au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE 14 Rue Haldimand

ASCENSEUR CH^{LES} MESSAZ TÉLÉPHONE
623

Portraits en tous formats. — Spécialités de poses d'enfants. Groupes de familles et de sociétés. Travaux et agrandissements pour MM. les amateurs. L'atelier est ouvert tous les jours (le dimanche de 10 h. à 4 h.)

Maison de confiance fondée en 1890.

Médaille d'argent Exposition nationale 1914.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

- MM. **Tissot E.**, président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
- Rosier, W.**, cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
- Pesson, Ch.**, inspecteur, Genève.
- M^{es} **Dunand, Louisa**, inst. Genève.
- Métral, Marie**, Genève.
- MM. **Claparède, Ed.**, prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.
- Charvoz, A.**, instituteur, Chêne-Bourg.
- Dubois, A.**, Genève.

Jura Bernois.

- MM. **Gyiam**, inspecteur, Corgémont.
- Duvoisin** directeur, Delémont.
- Baumgartner**, inst., Bienne.
- Marchand**, directeur, Porrentruy.
- Moeckli**, instituteur, Neuveville.
- Sautebin**, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

- MM. **Decreuze, J.**, inst., vice-président de la Soc. pédag. neuchâteloise, Boudry.
- Rusillon, L.**, inst., Couvet.

Neuchâtel.

- MM. **Steiner, R.**, inst., Chaux-de-Fonds
- Hintenlang, C.** inst., Peseux.
- Renaud, E.**, inst. Fontainemelon.
- Ochsenbein, P.**, inst., Neuchâtel.

Vaud.

- MM. **Visinand, E.**, instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.
- Allaz, E.**, inst., Assens.
- Barraud, W.**, inst., Vich.
- Baudat, J.**, inst., Corcelles s/Concise.
- Berthoud, L.**, inst., Lavey
- Mlle **Bornand**, inst., Lausanne.
- MM. **Briod.**, maître d'allemand, Lausanne.
- Cloux, J.**, inst., Lausanne.
- Dufey, A.**, inst., Mex.
- Giddey, L.**, inst., Montherod.
- Magnenat, J.** inst., Renens.
- Métraux**, inst. Vennes s. Lausanne
- Pache, A.**, inst., Moudon.
- Porchet**, inspecteur. Lausanne.
- Panchaud, A.**, député, Lonay.
- Petermann, J.**, inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

- MM. **Quartier-la-Tente**, cons. d'Etat, Neuchâtel.
- Latour, L.**, inspecteur, Corcelles.
- Présidents d'honneur.
- Hoffmann, F.** inst. Président Neuchâtel
- Huguenin, V.** inst. vice-président, Locle.

- MM. **Brandt, W.**, inst., secrétaire, Neuchâtel.
- Guex**, François, professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
- Cordey, J.**, instituteur, trésorier-gérant. Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

COMÉDIES

NOS NOUVEAUTÉS

MONOLOGUES

- SAISON 1915-1916 -

M. de Bosguérard	* Le retour de l'enfant prodigue , comédie, 1 acte, 8j. f.	1.—
—	* L'aveugle ou le devin du village , pièce dramatique en 1 acte, 12 j. f.	1.—
J. Germain	* A la fleur de l'âge , saynète en 1 acte, 2 f.	1.—
Robert Télin	* Pour l'enfant , scène dramatique en vers, 3 h. 2 f.	1.—
M. Ehinger.	* Notre jour , saynète en 1 acte, 3 f.	1.—
R. Priolet.	* L'Anglais tel qu'on le roule , fantaisie alpestre en 1 acte, 6 h. 1 f.	1.—
—	L'eunuque amoureux , vaudeville en 1 acte, 2 h. 1 f.	1.—
—	Un prêté pour un rendu , vaudeville en 1 acte, 3 h. 2 f.	1.—
—	C'est pour mon neveu , vaudeville en 2 actes, 5 h. 5 f.	1.50
R. Priolet et P. Decautrelle.	Le marquis de Cyrano , comédie-vaudeville, 1 acte, 3 h. 1 f.	1.50

Monologues pour Demoiselles.

J. Germain.	* La dernière lettre , monologue dramatique, à lire	0.50
—	* Mon contrat de mariage ,	
—	* Je n'emmènerai plus papa au cinéma (pr petite fille)	0.50

Monologues pour Messieurs.

J. Germain.	* J'ai horreur du mariage , monologue gai	0.50
—	* L'agent arrange et dérange , monologue gai	0.50
Ed. Martin.	* Comme papa , monologue pour garçon	0.50
—	* Futur présent , monologue pour mariage	0.50
—	* Prince des blagueurs	0.50
—	* Les débuts de Cassouade (accent toulousain).	0.50

LES MONOLOGUES NE SONT PAS ENVOYÉS EN EXAMEN

Les expéditions sont faites par retour du courrier.

Les pièces précédées d'un astérisque * peuvent être entendues par les oreilles les plus susceptibles.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N^o 42

LAUSANNE — 21 octobre 1916.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREZ DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève		Neuchâtel.	
MM. Tissot E. , président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.		MM. Steiner, R. , inst., Chaux-de-Fonds	
Rosier, W. , cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.		Hintenlang, C. inst., Peseux.	
Pesson, Ch. , inspecteur, Genève.		Renard, E. , inst., Fontainemelon.	
Me ^s Dunand, Louisa , inst. Genève.		Ochsenbein, P. , inst., Neuchâtel.	
Métral, Marie , Genève.			
MM. Claparède, Ed. , prof. président de la Société pédagogique genevoise, Genève.		Vaud.	
Charvoz, A. , instituteur, Chêne-Bourg.		MM. Visinand, E. , instituteur président de la Soc. pédag. vaudoise, Lausanne.	
Dubois, A. , Genève.		Allaz, E. , inst., Assens.	
Jura Bernois.		Barraud, W. , inst., Vich.	
MM. Gylan , inspecteur, Corgémont		Baudat, J. , inst., Corcelles s/Concise.	
Duvoisin directeur, Delémont.		Berthoud, L. , inst., Lavey	
Baumgartner , inst., Bienne.		Mlle Bornand , inst., Lausanne.	
Marchand , directeur, Porrentruy.		MM. Briod , maître d'allemand, Lausanne.	
Mœckli , instituteur, Neuveville.		Cloux, J. , inst., Lausanne.	
Sautebin , instituteur, Reconvilier.		Dufey, A. , inst., Mex.	
		Giddey, L. , inst., Montherod.	
		Magnenat, J. inst., Renens.	
		Métraux , inst. Vennes s. Lausanne	
		Pache, A. , inst., Moudon.	
		Porchet , inspecteur. Lausanne.	
		Panchaud, A. , député, Lonay.	
		Petermann, J. , inst., Lausanne.	

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Quartier-la-Tente , Cons. d'Etat, Neuchâtel.	MM. Brandt, W. , inst., secrétaire, Neuchâtel.
Latour, L. , inspecteur, Corcelles.	Gnux, François , professeur, rédacteur en chef, Lausanne.
Présidents d'honneur.	Cordey, J. , instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Hoffmann, F. inst. Président Neuchâtel	
Huguenin, V. inst. vice-président, Locle.	

Jeune Professeur (docteur en philol.)

qui enseignerait les langues, l'histoire, etc., cherche place pour l'année prochaine. On donnera volontiers des renseignements plus précis.

Offres sous chiffres H 18585 X à Publicitas S. A. Genève.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Service principal.

Bien que la Société accorde sans surprime aux assurés la garantie des risques de guerre, ceux-ci ne sont pas tenus de faire des contributions supplémentaires.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Police universelle.

La Société accorde pour les années 1916 et 1917 les mêmes dividendes que pour les 4 années précédentes.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à MM. **J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **M. A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, Lausanne.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire.

Mmes les institutrices et MM. les instituteurs non placés, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au printemps 1917, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de service au Département de l'Instruction publique, 1^{er} service, **avant le 23 octobre 1916**, à 6 heures du soir, en mentionnant la date de leur brevet définitif ou provisoire.

Bellerive. — Instituteur, fr. 1700 par an, et autres avantages légaux.

Chavannes-le-Chêne. — Instituteur, fr. 1600 par an, logement et jardin, plus 4 stères de bois de sapin et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école.

Cudrefin. — Institutrice, fr. 1150 par an, plus logement, jardin et plantage.

Forel (Lavaux). — Instituteur de la classe du **Pont-de-Pierre**, fr. 1600 par an et autres avantages légaux.

Dans sa séance du 7 octobre 1916, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Numa ROCHAT, en qualité de maître de branches commerciales à l'Ecole supérieure de commerce.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposons, prière de nous faire connaître toutes les irrégularités qui peuvent se produire dans l'envoi du journal.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

ABRÉGÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE

à l'usage de l'enseignement secondaire
et primaire supérieur

PAR

PAUL MAILLEFER

Docteur ès lettres, Professeur à l'Université de Lausanne.

Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et de 8 cartes en couleurs.

DEUXIÈME ÉDITION

Un volume cartonné Fr. 3.50

La première des cent figures qui illustrent ce volume attrayant est une pointe de silex, la dernière le monoplan de Blériot! C'est dire que ce manuel de 270 pages résume tous les principaux faits des annales de l'humanité, de l'âge de la pierre à l'âge des avions. Malgré sa concision, cet abrégé est très vivant; il donne en 314 paragraphes tout ce que les élèves doivent *retenir* de l'histoire du monde.

L'illustration est excellente et contribue grandement à graver dans la mémoire les événements condensés dans le texte, qui est complété encore très heureusement par huit cartes historiques en couleurs, établies avec beaucoup de soin, sobres, donc très claires. Elles rendent l'emploi des Atlas historiques coûteux, moins indispensable qu'autrefois.

L'Abrégé d'Histoire générale est un ouvrage unique en son genre, fait pour nos écoles, c'est-à-dire les écoles d'un pays neutre.

Il tient impartialement la balance égale entre les mérites et les défauts des grandes nations qui tour à tour ont dominé le monde.

Les ouvrages de M. le prof. Maillefer sont et seront constamment tenus à jour des grands événements contemporains.